XIIe ANNÉE — N° 3861 — DIMANCHE 28 JUILLET 1901

LA CROIX
DE ROUBAIX-TOURCOING

PARIS, VIIIe
5, rue Bayard, 5,
Téléphone : 514,38 — 524,48

84, Grande-Rue, 84

85, Rue des Ursulines, 85

LILLE
15, rue d'Angleterre, 15,
Téléphone : 672

Nous vous reconnaissons comme notre Souverain Seigneur et Maître et comme Chef suprême de la Patrie française.

LA JOURNÉE

MM. Waldeck-Rousseau et de Lanessan sont arrivés ce matin à Marseille et sont repartis presque sans arrêt pour la Ciotat.

M. de Lanessan a apporté à l'amiral Gervais la décoration de la médaille militaire.

×

Des bruits coureut dans les couloirs du Palais-Bourbon et dans la presse au sujet de graves dissentiments qui se seraient produits entre ministres.

×

Le « Journal officiel » publie aujourd'hui les décorations des ministères de l'Instruction publique, des Beaux-Arts, des Travaux publics et de la chancellerie de la Légion d'honneur.

×

L'empereur de Russie, l'empereur d'Allemagne et le chancelier d'Allemagne ont envoyé des télégrammes de condoléances au président Krüger; ce qui prouve qu'ils le considèrent toujours comme chef d'Etat du Transvaal et qu'ils n'ont pas reconnu les annexions anglaises.

×

Les nouvelles qu'on donnait hier de négociations pour la paix entre Anglais et Boers et du prochain départ du président Krüger pour le Sud-Afrique sont inexactes. Ces nouvelles avaient pour but d'assurer un mouvement de bourse sur diverses valeurs.

×

Dans sa dernière séance, le Congrès contre la tuberculose a voté, à l'unanimité, toute une série de résolutions et de vœux, qu'on trouvera énumérés au compte rendu, ayant pour but de combattre efficacement le terrible fléau.

LE SACRE DE MGR ANDRIEUX

Le sacre du nouvel évêque de Marseille a eu lieu à Toulouse jeudi, 25 juillet. — Le prélat consécrateur fut Mgr Germain, archevêque de Toulouse, assisté de NN. SS. d'Aire et de Bayonne.

Les évêques de Montauban, Pamiers, Constantine et Fréjus étaient présents ainsi que Mgr le recteur de l'Institut catholique et le R^me Abbé de la Trappe de Sainte-Marie du Désert.

80 prêtres du diocèse de Marseille étaient venus assister à la consécration de leur nouvel évêque, qu'entouraient aussi de très nombreux prêtres du diocèse de Toulouse.

Parmi les assistants, on remarquait encore les principales autorités militaires et des membres de la Cour d'appel.

Après la cérémonie qui fut magnifique, au milieu d'une foule énorme qui se pressait sous les nefs de la cathédrale, il y eut au pensionnat Saint-Joseph un banquet de 200 couverts où des toasts nombreux furent portés par le nouvel évêque, Mgr de Bayonne et Mgr l'archevêque de Toulouse, etc., etc.

LE DÉPART DE M. DOUMER

Marseille, 27 juillet. — L'*Indus*, des Messageries maritimes, courrier de la Chine et du Japon, part demain, à 4 heures, avec 50 passagers, parmi lesquels M. Doumer, gouverneur général de l'Indo-Chine, accompagné de Mme Doumer et de leurs trois enfants, de M. Deubré, attaché à son cabinet, et de M. Phan-Van-Tuoi-Phu, son secrétaire particulier.

C'P'TIOT CURÉ!

Chaque année, quand il boucle sa malle, c'est l'heure idéale. Il a prévoit trois mois auparavant, achete son guide, cherche son trou.. il fait ceci.. puis cela et encore cela... il prendra l'express le soir à 8 heures, il tâchera d'avoir un coin...

Et même les soirs de très grand surmenage, la scène du départ surgit tout d'une pièce comme un lointain mirage de repos: il est à la gare, dans le coup de feu, le brouhaha: Voyageurs en voiture!.. les voyageurs de l'express!.. Pontarlier... Lausanne.... Genève, en voiture!! *Fuich!..* il entend déjà la locomotive qui vérifie sa pression.. *fuich!..* puis on démarre.... *fuich... ton... camp!..... fuich... ton... camp!...* voici les plaques tournantes *boum... boum!...* Cela sent mauvais... c'est encore Paris.. Cela sent bon... c'est la campagne! Ah la bonne gorgée d'air.. Puis il s'endort dans son coin, et le lendemain matin c'est la sensation délicieuse, le réveil exquis dans le trou choisi... la douche immense de tranquillité tombant sur une nature exaspérée...

On ne sait pas tout ce qu'il y a déjà de repos dans l'absence de certains grands murs gris contemplés obstinément pendant onze mois de l'année... dans une sonnette qu'on n'entend plus rageusement crépiter... dans la vue d'un bon gros arbre poussé comme il a voulu au bord du chemin désert... dans le silence des grands horizons coupé par un brusque envol d'oiseau ou le murmure des infiniment petits...

—o—

Donc, il était fatigué ce pauvre abbé.

En se regardant dans la glace, il s'était découvert des yeux jaunes, un teint plombé, des joues creuses, et il s'était dit: « Je vais bien me reposer!.. c'est mon devoir... je le remplirai farouchement!.. »

Aussi l'on peut facilement se figurer l'accueil fait au petit curé de campagne quand, apprenant la présence d'un vicaire parisien dans la meilleure famille du pays, il se fit le limpide raisonnement suivant: Dans huit jours, c'est notre fête patronale; je suis le pot-au-feu hebdomadaire de mes paroissiens... ils ne connaissent que ma voix... que mes gestes... que mes idées... Si je leur servais le vicaire de Paris.. ? Au fond, ce ne sera peut-être pas meilleur, mais ce sera nouveau... Donc, allons-y! Catu!, ma canne?.. mon chapeau..? un coup de brosse... je suis plein de pellicules!.

— Faudrait que Monsieur se passe la tête à l'ail.

— Pas le soir, je vais au château.

— Et quoi y faire?...

— Inviter l'abbé de Lextramado à prêcher notre fête.

— Et ben!.. c'est une riche idée!... paraît qu'il est gentil tout plein... pas fort, mais plein de cerviau!..

—o—

Une salle à manger de château bon enfant : ni queue de morue, ni cravate blanche. On dîne devant la baie grande ouverte qui donne sur la pelouse. A l'horizon, le soleil se couche dans l'or et la pourpre, assombrissant le rideau d'arbres qui le cache; il fait doux et calme...

L'abbé a tous les enfants de la maison autour de lui: «... Monsieur l'abbé par ci!.. Monsieur l'abbé par là!.. Mais, René, laisse donc M. l'abbé tranquille!.. Sylvie! Léon!. Madeleine!.. je vais vous faire coucher tous:.. Cécile, as-tu fini?.. »

Mais la famille a trop jeûné de l'abbé, pour qu'on le laisse s'ennuyer; c'est le vieil ami dont le public anonyme abuse onze longs mois, et qu'on possède enfin pour soi tout seul une dizaine de jours. Et alors on cause, on s'attarde devant les splendeurs du soir, aux souvenirs déjà vieux qui jalonnent des existences affectueusement unies, c'est l'étape où l'on se repose un peu, en écoutant quelque chose comme le bruit mélancolique de la vie déjà écoulée.

Tout à coup, une femme de chambre annonce M. le curé!... Comme on se connaît, il n'y a aucune gêne, et le pasteur prend aussitôt le taureau par les cornes: « Vous savez, Parisien, je compte sur vous pour dimanche prochain?..

— Sur moi..! jamais de la vie!..» Et l'abbé s'excuse avec une amabilité ferme: il compare son teint jaune à la belle couleur de pierite étrusque de son confrère... D'ailleurs le château accourt à sa défense: repos sacré!.. l'abbé prêche assez dans sa paroisse.. il faut tout de même une limite, et puis il est arrivé d'avant-hier spécialement pour ne plus penser à rien...

Bref, le pauvre curé s'en va avec une veste longue... longue comme sa soutane.

—o—

La fête patronale.

La vieille église est en liesse. Catu a réfourbi les six chandeliers, gratté les statues, délogé les araignées; on a prêté des palmiers et des tapis; le suisse rutile des pieds à la tête, et les jeunes filles du château, très bonnes enfants, simples comme les vraies nobles, ont exercé la confrérie à chanter un peu de musique: tout l'accessoire de la fête s'annonce donc très bien.

Mais l'heure va sonner, et M. le curé n'apparaît pas encore...

— Où est-il..? s'informe le vicaire parisien confortablement occupé à dire son bréviaire.

—... A sa desserte.... il arrive toujours juste à l'heure.

En effet le voici, le pauvre, rouge, pressé, la soutane claquante, qui se précipite à la sacristie où il doit tout faire: sortir les vases sacrés, arranger les brioches, préparer les linges, bénir le sel, etc...

Il est en nage d'avoir marché vite, et tout en s'habillant, tout en parlant aux chantres, il consulte un petit bout de papier, son sermon de tout à l'heure..... Voici douze ans qu'il prêche sur le même saint, devant le même auditoire!.. et puis les enfants de chœur qui se disputent dans l'armoire pour leurs soutanes, les souches qui ne veulent pas s'allumer et qu'il faut épointer avec son canif... et le monde qui attend...

—o—

Mais pendant qu'il évolue, affairé au milieu de cette poussière d'occupations, tout d'un coup, comme mu par un ressort, le vicaire parisien se lève, ferme son bréviaire, quitte sa stalle et marche droit à la sacristie: « Monsieur le curé, vous me faites de la peine, vous êtes seul pour tout, et puis, hier soir, j'ai conscience d'avoir été un peu... comment dirais-je...?

— . . . . . ! ! !

— C'est cela!.. Voulez-vous..? je vais prêcher à votre place ce matin..?

— Vous me rendriez un service, mais là... énorme! et puis, vrai!.. cela ferait plaisir au pays... et même, au fond, à vos amis du château.

— Mais c'est à vous surtout que je pense...

Et, jamais, à Paris, le vicaire ne prêcha mieux que ce jour-là, dans la toute petite église pleine de simplicité, de silence et d'affection, où chaque chose semblait lui dire « merci » depuis le pasteur qui jouissait enfin d'une grand'messe, jusqu'aux vieux qui hochaient la tête en disant: « Hein... c'ptiot curé!.. »

PIERRE L'ERMITE.

GAZETTE DU JOUR

LES SERVANTES DES LÉPREUX

On annonçait il y a quelque temps l'entrée en religion, chez les Sœurs connues sous le nom de Dames Franciscaines, de deux jeunes filles, l'une de famille princière italienne, l'autre d'une grande famille de Bretagne.

Disons à ce sujet que c'est aux Dames franciscaines que le gouvernement français a fait appel pour recueillir et soigner les lépreux à Madagascar.

Dès que la Congrégation connut l'œuvre de grande charité qu'on lui proposait, les religieuses se présentèrent en foule. Cinq furent désignées: deux religieuses de chœur et trois coadjutrices. Les préparatifs de voyage furent bientôt faits, et le 24 juillet 1900 elles s'établissaient à leur poste de dévouement où elles soignent plus de 600 lépreux.

Une léproserie, dit-on, est un tombeau, tout ce qui y entre meurt au monde: l'homme, parce qu'il est un danger pour la santé publique; ses servantes, parce qu'elles aussi sont contaminées par leur contact.

Quand ils mettent les pieds dans cet enfer anticipé qui ne diffère de l'autre que par l'espérance, le religieux, la religieuse savent qu'ils n'en sortiront pas. L'horrible mal qu'ils ont constamment sous les yeux, ces plaies immondes, ces membres déjetés, hideux, tombant en pièces putrides, seront un jour fatalement leur partage. Qui n'admirerait cet héroïsme, et quel autre mobile que le sentiment religieux le peut inspirer?

Et dire qu'il se trouve des hommes assez misérables pour essayer de ternir ces héroïques religieuses.

UN PROCUREUR SACRISTAIN

La *Croix de Limoges* nous apprend que le procureur de la République d'Aubusson est un protestant zélé qui a transformé en temple une salle de café et qui fait office de portier aux jours de prêches, recevant les fidèles avec de cordiales poignées de main, leur indiquant les places les plus commodes et leur donnant le ton pour chanter les cantiques.

Tout en le félicitant de ce zèle religieux, qu'elle espère toujours dominé par le respect de la justice, la *Croix de Limoges* demande ce qu'il adviendrait si M. le procureur, au lieu d'être clérical-protestant, était clérical-catholique et se mettait la messe à l'église paroissiale au lieu de chanter au temple. Elle invite les fonctionnaires catholiques persécutés pour leurs croyances religieuses à réclamer la liberté qui est laissée au procureur-sacristain d'Aubusson.

UN RECORD

Battre le dernier record est la grande affaire du jour. Dès lors, se précipitent à l'envi, vélos, autos, ballons.... pour manifester la supériorité d'aujourd'hui sur hier. Un jeune Italien vient de faire en 60 jours le tour du monde: il faudra qu'un autre s'en tire en 58..... quand même.

Mais un record avait toujours semblé impossible: celui du minimum d'élèves dans nos écoles laïques. Il s'en trouve tant au chiffre « zéro », qu'on ne croyait pouvoir établir que de nombreux *ex æquo*. Voilà qui est dépassé. A Neuvy (Maine-et-Loire), non seulement les instituteurs n'ont jamais pu compter un seul élève; mais l'un d'eux a placé son propre fils à l'école des Frères, en face!

Ce record doit être imbattable.

UN JUSTE HOMMAGE

A la distribution des prix aux élèves des écoles chrétiennes de Rennes, M. Pinault, maire, qui présidait, a prononcé une allocution pleine de foi et de patriotisme. Nous en détachons ce passage:

« Ce serait bientôt fait, mes chers amis, de cette supériorité matérielle et intellectuelle à laquelle la société nouvelle vous invite à aspirer, si vos jeunes âmes ne conservaient pas cette foi et cette divine aspiration vers le vrai, le juste et le beau.

» Je m'en fie, sous ce rapport, à vos dévoués maîtres qui, brancardiers en 1870, allaient, la croix du Christ sur la poitrine, au mépris de la mort, chercher nos blessés sous le feu de l'ennemi.

» Vous êtes bien placés pour ne pas, à de pareilles leçons, laisser dépérir en vos âmes le germe des grandes vertus et des grands sacrifices. »

C'est parler en chrétien et en bon Français, et c'est avec raison que l'on a applaudi à ce juste hommage rendu à ces modestes religieux éducateurs du peuple.

M. DECRAIS

Du *Cri de Paris*:

Le ministre de Colonies est en train de devenir célèbre.

Déjà, l'autre semaine, il avait ahuri son cabinet en recommandant que les télégrammes expédiés du Frioul, pour aviser des progrès de la peste, fussent soigneusement désinfectés (!) avant de lui être soumis. C'était déjà gentil. Mais il a trouvé mieux cette semaine. A un vieil ami de collège qui venait lui demander des renseignements au sujet d'une affaire coloniale, il a répondu par ce cri du cœur:

— Comment, tu veux mettre de l'argent dans les affaires coloniales! Mais tu en as donc à perdre?

Délicieux, n'est-ce pas de la part d'un ministre des Colonies!

On sait que le *Cri de Paris* est ministériel à outrance, et s'il lance ce navé dans les jardins coloniaux il faut qu'il soit bien mérité.

M. WALDECK-ROUSSEAU A MARSEILLE

MM. Waldeck-Rousseau, président du Conseil, et de Lanessan, ministre de la Marine, sont arrivés à 10 heures en gare de Marseille. M. Waldeck-Rousseau était accompagné de MM. Gaston Ménier, député, et Crouan; M. de Lanessan; de l'amiral Bienaimé et de M. Jutet, son chef de cabinet.

Les ministres ne sont pas descendus du train et ont été salués dans leur wagon par MM. Grimanelli, préfet des Bouches-du-Rhône; docteur Flaissières, maire de Marseille; général Roldot, chef d'état-major du 15e corps; contre-amiral Besson; Chevillon, député; Agelasto, vice-président de la Chambre de commerce; Noblemaire, directeur de la Compagnie P.-L.-M.

Le train est reparti un quart d'heure après. Les ministres descendront à la Ciotat.

Une foule assez nombreuse qui stationnait dans la cour de la gare et sur le passage que devait suivre le cortège, s'est retirée après avoir vainement attendu le passage des ministres.

ILS SONT AIMÉS

Une chose sur laquelle n'avait pas compté le gouvernement en fabriquant sa loi contre les religieux, c'est que ceux-ci sont aimés de toutes les populations qui les entourent et les connaissent.

Le ministère en était encore aux vieilles légendes imaginées par Eugène Sue, collectionnées et répandues par les Loges.

Il croyait pouvoir frapper sur les religieux comme sur une matière morte; s'ils criaient: « On nous assassine! » les voisins accourus aux cris, retourneraient chez eux, en disant: « Bast, ce ne sont que des moines qu'on tue! ».

Les choses ne se passent pas comme le pensait M. Waldeck-Rousseau.

La légende menteuse n'a prise que sur ceux qui n'approchent pas les religieux, qui ne les connaissent pas, qui ne sont pas à portée de leur vie, qui ne s'édifient pas à leurs vertus, qui ne s'améliorent pas à leur contact, qui ne profitent pas de leurs exemples, de leurs études et de leurs travaux, qui ne bénéficient pas des largesses de leur charité.

Mais dans les régions où ils habitent, ils sont aimés.

Il fallait leur persécution pour s'en convaincre.

A cette heure, la preuve est faite.

N'en déplaise à M. Brisson, grand propagateur de la légende de l'impopularité des Congrégations, et à M. Waldeck-Rousseau, qui a tablé sur cette impopularité pour leur courir sus, les religieux sont aimés.

De tous les voisinages des Congrégations partent les protestations indignées qui enseignent aux contrées privées d'établissements religieux, qu'on les a trompées sur la vie, les mœurs, les habitudes, les sentiments des moines. — Si vous les connaissiez comme nous, leur apprennent les pays où s'élèvent des monastères, vous ne sauriez pas seulement combien ils sont pieux et sévères pour eux, vous sauriez encore combien ils sont indulgents aux autres, combien ils travaillent, combien ils font travailler, combien les transactions sont loyales et faciles avec eux, combien ils sont larges et généreux.

Ceux qui savent font ainsi l'éducation de ceux qui ne savent pas, et de l'ignorance desquels on a profité pour les tromper.

Les moines aimés! Beaucoup n'en croiront pas leurs oreilles. On a tant dit qu'ils étaient haïs! Il faut pourtant s'incliner devant l'évidence.

Pour ne pas s'être incliné, M. d'Estournelles, avec bien d'autres, ont perdu leurs sièges au Conseil général, en avertissement qu'ils perdront leurs sièges à la Chambre et au Sénat.

Pour avoir compris le respect et l'affection dont étaient entourées les Congrégations dans leur pays, d'autres, au contraire, qui avaient perdu l'estime de leurs électeurs par leur participation à l'inique sentence de la Haute Cour, l'ont reconquise par leur résistance à la loi de persécution.

N'est-ce pas M. Legludic, sénateur de la Sarthe, qui disait lui-même, le 14 juillet, dans un discours prononcé à Sablé, au milieu d'un enthousiasme indescriptible:

Il faudra dissoudre! Placez-vous, Messieurs, sur le terrain où vous êtes, dans le canton de Sablé, vis-à-vis des abbayes de Solesmes. Allons-nous recommencer le triste spectacle que vous avez connu de la fracture des portes des monastères et de l'expulsion des moines?

Mais ce ne sera pas assez de l'abbaye de Saint-Pierre! La loi frappe les Bénédictines comme les Bénédictins, et il faudra bien faire ouvrir ou briser la porte de Sainte-Cécile! Eh bien! j'affirme que le gouvernement ne trouvera *pas un préfet* capable de mettre une main sur l'épaule de ces pieuses filles que *les catholiques pratiquants entourent de leur affectueuse admiration, que les incrédules et les indifférents honorent au moins de leur respect.* Non, vous ne trouverez personne capable de les arracher de leurs stalles et du chœur où elles seront agenouillées, car ce ne serait pas seulement Solesmes qui se presserait autour d'elles, ce seraient tous les habitants de ce pays qui les défendraient: et nous assisterions à la plus terrible, la plus redoutable des révoltes. (Applaudissements prolongés.)

Expulsera-t-on les Pères de Notre-Dame du Chêne?

Vous enlèvera-t-on dans votre ville vos Sœurs hospitalières, vos infirmières religieuses, vos Sœurs éducatrices de la Charité ou d'Evron?

Vous sentez que ce n'est pas possible, et cependant voilà ce qu'on vous prépare, si la loi est un jour appliquée dans ce pays qui a tant besoin de calme, d'apaisement et de tranquillité.

Le voilà, le certificat d'attachement, d'affection et de respect des populations pour les Congrégations, le voilà donné par un homme qui fut un sectaire et qui s'associa à un jugement où la passion occupait la place de la justice.

Le sénateur de la Sarthe va jusqu'à prévoir la révolte du pays atteint en plein cœur.

« Ce ne serait pas seulement Solesmes, dit-il, qui se presserait autour d'elles, ce seraient tous les habitants de ce pays qui les défendraient, et nous assisterions à la plus terrible, la plus redoutable des révoltes. »

Le plus habile des hommes politiques peut ne pas tout prévoir: M. Waldeck-Rousseau n'avait pas prévu cela!

J. B.

La démission du cardinal Perraud

La *Semaine religieuse* d'Autun, Chalon et Mâcon publie la note suivante:

Le cardinal Perraud a été autorisé par S. S. le pape Léon XIII à donner sa démission de Supérieur général de l'Oratoire.

Jusqu'à ce qu'il puisse être procédé à l'élection de son successeur, le Saint-Père consulté, conformément au Décret émané de la Sacrée Congrégation des Evêques et Réguliers en date du 20 septembre 1885, a nommé Supérieur général à titre intérimaire, le T. R. P. Auguste Nouvelle, qui était vicaire général de la Congrégation depuis 1884.

Son Eminence demeure membre de l'Oratoire et, sur la demande du Conseil de la Congrégation, a bien voulu accepter le titre de Supérieur général honoraire.

LES CONGRÉGATIONS

Les RR. PP. Eudistes

INTERVIEW DU T. R. P. LE DORÉ

Plusieurs journaux de province annoncent que les RR. PP. Eudistes ont déposé une demande d'autorisation.

Nous avons demandé au T. R. P. Le Doré, Supérieur général, ce qu'il y avait d'exact dans cette information.

Voici sa réponse textuelle:

« Je n'ai déposé aucune demande.

— Mais, mon Très Révérend Père, avez-vous l'intention de faire cette demande?

— J'étudie la question et je ne prendrai de résolution définitive que lorsque je connaîtrai le règlement d'administration publique.

Vous savez, d'ailleurs, que notre attitude ne peut servir d'indication.

Nous sommes à peu près dans la situation des Oratoriens. Nous n'avons pas de vœux et, par conséquent, les conditions imposées par le Saint-Siège à la demande d'autorisation ne peuvent être un obstacle pour nous. »

A. J.

Les RR. PP. Dominicains du Tiers-Ordre enseignant

Le R. P. Raynal vient de prononcer à la distribution des prix de l'école de Sorèze, un discours qui montre quelle va être l'attitude des Dominicains du Tiers-Ordre enseignant:

« Nous serons ce que nous avons été.

Sorèze est le chêne séculaire sur lequel ont passé tous les orages sans l'ébranler, encore moins le déraciner. C'est peut-être la seule école de France qui n'ait été fermée qu'à rai-

INFORMATIONS DU SOIR

M. Pichon a été reçu, cet après-midi, par le président de la République.

On télégraphie de Saïgon, 27 juillet:

Le prince d'Orléans n'a plus de fièvre.

L'abcès est en voie de guérison; l'entérite persiste.

LES PALMES ACADÉMIQUES

Le *Journal officiel* publiera demain la liste des officiers de l'Instruction publique et des officiers d'Académie nommés à l'occasion du 14 juillet.

LE CONCOURS GÉNÉRAL

A 1 heure a commencé en Sorbonne la classique ouverture des boîtes contenant les devises et les noms des lauréats du concours général. M. Gréard, vice-recteur de l'Académie, les inspecteurs-généraux de l'instruction publique, les proviseurs des différents lycées assistent à cette traditionnelle et émouvante opération universitaire.

Voici la liste des prix d'honneur du concours de cette année:

Philosophie. — M. David, du lycée Henri IV.

Rhétorique (composition française): M. Rousseau de Beaupian, du collège Stanislas.

Mathématiques spéciales. — M. Rémy, du lycée Saint-Louis.

Seconde moderne. — M. Houziot, du lycée Roche.

LA SANTÉ DE M. CRISPI

Naples. — Bulletin de santé de M. Crispi à 11 heures du matin:

L'amélioration des phénomènes nerveux continue.

Les forces générales sont encore déprimées et la faiblesse du cœur est persistante.

LES MANŒUVRES NAVALES

Les ministres déjeunent à bord du *Bouvet*. Dans la journée, l'armée navale effectuera des exercices et des mouvements en se rendant aux Salins-d'Hyères, où elle mouillera à quatre heures.

Aux Salins-d'Hyères, le *Gustave-Zédé* tentera le torpillage d'un cuirassé.

Ce soir, à 9 heures, l'armée navale quittera son mouillage pour se rendre devant Ajaccio.

Ajaccio, 27 juillet. — Dans la nuit, les torpilleurs réunis des défenses mobiles de la Corse et de Toulon feront un exercice d'attaque contre l'armée navale.

A la première heure, demain matin, aura lieu un simulacre de bombardement de la ville d'Ajaccio. Après cette opération, la flotte contournera la Corse, et entre cette île et les îles d'Hyères un nouveau simulacre de combat aura lieu.

L'armée navale viendra ensuite mouiller en rade des Salins d'Hyères d'où elle rentrera à Toulon le 30 courant.

Le lendemain, l'amiral Gervais, commandant en chef, passera sur le terrain de Sainte-Anne une revue d'honneur du corps de débarquement au complet.

Cette revue clôturera les grandes manœuvres de l'armée navale.

EN CHINE

Pékin, 26 juillet. — On croit que le protocole définitif sera signé dans une quinzaine.

Pékin, 26 juillet. — Les différends qui s'étaient élevés entre la Grande-Bretagne et la Russie sur la question des tarifs ont été réglés au moyen d'un compromis aux termes duquel les deux puissances se réservent le droit, si elles le jugent nécessaire, de reprendre les négociations sur les points en litige.

La question de l'indemnité

Pékin, 27 juillet. — La réunion des ministres étrangers qui a lieu aujourd'hui a été très importante.

Les représentants des onze gouvernements réunis pour préparer la solution de la question de l'indemnité chinoise se sont mis définitivement d'accord.

Les conditions arrêtées sont celles qui ont été précédemment publiées, c'est-à-dire le paiement de 450 millions de taels garantis par l'impôt sur le sel, les droits sur les produits indigènes et l'augmentation des droits de douane à 5 %.

Le payement du principal doit être terminé à la fin de l'année 1940; des obligations chinoises, portant intérêt à 4 %, seront acceptées jusqu'à cette date.

Les représentants des puissances ne sont pas arrivés à se mettre d'accord sur la répartition du montant de l'indemnité.

On prépare un protocole qui sera signé par les ministres et l'on espère qu'il sera rédigé assez à temps pour que MM. Rockhill et de Giers puissent y apposer leur signature avant de quitter Pékin.

L'ANNIVERSAIRE DE HUMBERT II

Rome, 27 juillet. — La reine Marguerite est arrivée ce matin, venant de Venise.

Le roi, la reine Hélène, la reine Maria-Pia, les ducs d'Aoste et de Gênes partiront cet après-midi de Turin, et la princesse Laetitia demain matin, pour assister à Rome à la cérémonie funèbre qui a lieu à l'occasion de l'anniversaire de la mort du roi Humbert.

L'ESPAGNE AU GABON

Un télégramme du commissaire général du gouvernement au Congo français vient de faire savoir au ministre des Colonies que l'Espagne a pris possession, le 20 juillet, à Bata, du territoire qui lui a été reconnu au nord du Gabon par la convention signée le 27 juin 1900.

Des dispositions avaient été arrêtées dans ce but à Libreville, le 14 juillet, entre le commissaire royal d'Espagne et le commissaire général du gouvernement au Congo français.

A TRAVERS LA PRESSE

JOURNAUX DE SAMEDI SOIR

LES ACADÉMIES ET LE GOUVERNEMENT

On lit dans le *Journal des Débats*:

L'incident qui s'est produit jeudi à l'Académie française à propos de l'exclusion dont nos deux éminents collaborateurs, MM. Gebhart et Faguet, ont été l'objet pour la présidence des distributions de prix, — incident que nous avons relaté hier, — a eu sa répercussion cette après-midi à l'Académie des sciences morales et politiques.

Au début de la séance, M. de Franqueville, président de l'Académie, et en même temps président de l'Institut par voie de roulement pour la présente année, a prononcé un discours dont il nous fait parvenir lui-même le résumé *officiel* et dont voici le texte:

« M. le président dit qu'il est obligé d'appeler l'attention de ses confrères sur un incident fâcheux. Il a reçu une lettre de M. le ministre de l'Instruction publique lui demandant de faire désigner par les cinq Académies un certain nombre de membres chargés de représenter l'Institut à la distribution des prix du concours général, qui doit avoir lieu le 20 juillet.

» Il a transmis cette lettre à chacune des Compagnies, et il a annoncé l'intention de se mettre à la tête de la députation qui doit se rendre à la Sorbonne.

» Depuis lors, il s'est produit un fait extraordinaire.

» Deux de nos confrères, MM. Gebhart et Faguet, qui avaient été désignés pour présider les distributions des prix des lycées Henri IV et Charlemagne, ont été subitement remplacés par M. le ministre de l'Instruction publique sans même qu'on ait pris la peine de leur en donner avis.

» Dans ces conditions, le président de l'Institut estime qu'il ne peut accompagner à la distribution des prix du concours général le ministre qui a si gravement manqué d'égards envers deux de nos confrères les plus justement estimés, et il s'abstiendra de se rendre lundi à la Sorbonne. »

Puis, en Comité secret, l'Académie s'associe à ce blâme, à la majorité, nous a-t-on dit, de 16 voix sur 20.

ACADÉMICIENS ET POLITICIENS

De la *Liberté*:

Le ministère, qui se déclare triomphalement si heureux de ses succès aux élections cantonales, n'en continue pas moins à sauver la République; et il la sauve en interdisant à certains membres de l'Académie française de présider les distributions de prix des lycées et collèges.

Sauf le plaisir délicat de faire à un écrivain illustre ce que, en style de Parlement, on appelle une « mufflerie » nous ne voyons pas bien les motifs de cette décision outrageante, sinon pour l'homme à qui elle s'adresse et qui doit contempler avec pas mal d'indulgence dédaigneuse les niaiseries de sous-vétérinaires en délire, outrageante au moins pour le grand corps auquel il appartient.

Car, quelque subversives que puissent être à notre insu les opinions de M. Emile Faguet, — qui, d'ailleurs, a toujours fait profession de républicanisme, — nous ne devinons pas en tout cas quel péril eussent couru nos institutions, s'il eût présidé une fête universitaire.

On croira malaisément que, entraînant derrière lui les potiches irritées, il ait conçu le projet ténébreux de monter à l'assaut du Cabinet ou simplement d'aller, place Vendôme, troubler M. Monis dans la confection de ses prospectus commerciaux pour trois-six de Hambourg.

L'épée d'académicien s'est pourtant pas un sabre, et, si poltron qu'on voit, c'est tout de même dépasser les limites de la couardise autorisée que de prendre une telle peur de cette inoffensive arme d'apparat.

Il existe, il est vrai, un grief contre M. Emile Faguet. Au moment d'une affaire célèbre et retentissante, — l'Affaire, par un A majuscule, — M. Emile Faguet a pris nettement parti pour les défenseurs de la patrie et de l'armée contre les internationalistes et les apôtres du « grand chambardement. »

Ces choses-là ne se pardonnent pas. Sans compter que le discours d'un président animé de sentiments aussi suspects aurait bien pu refléter quelque amour de la France, de sa grandeur et de ses libertés nationales.

On était sûr qu'il ne célébrerait pas le drapeau rouge: on n'était pas certain, en revanche, qu'il ne risquerait aucune allusion au drapeau tricolore, qui semblerait désobligeante pour les membres de l'équipe.

Aurait-il le tact de ne tenir à ses jeunes auditeurs aucun propos sur la probité, l'honneur, le respect des droits de la conscience, le culte de la justice, le dévouement au pays, et autres, matières dont on doit toujours éviter de parler quand on peut être entendu par nos gouvernants et qu'on ne veut pas les froisser?

Avait-on la certitude, en un mot, qu'il ne susciterait les susceptibilités ni de M. Sébastien Faure, ni de M. de Lanessan, ni de M. Joseph Reinach, ni de M. Arton, ni d'aucune des éminentes personnalités de l'aristocratie dirigeante actuelle?

Dans le doute, le ministère a préféré éloigner un aussi inquiétant président de distribution de prix.

Ça lui vaut une protestation très mesurée, mais très digne et très ferme de l'Académie française tout entière.

Seulement, ne nous illusionnons point. Depuis sa naissance, le Cabinet a reçu trop de coups de pieds et de gifles, et son épiderme s'est trop endurci, pour que nous le supposions encore sensible à la manifestation d'une compagnie qui comprend toutes les illustrations de la France.

Une Loge, fût-ce celle du *Parfait Silence*, ça compte. Mais tant qu'ils ont les sympathies de M. Tourgnol, de M. Brisson, de M. Cocula, ou de M. Chion-Ducollet, et qu'ils détiennent les clés du garde-manger, M. Waldeck-Rousseau et ses mameloucks n'patiquent pour le reste la large philosophie utilitaire de M. Mesureur: ils s'en f...

Maurice Spronck.